

Partenaires de l'ARCSI



ARCSI  
Association régie par la loi de 1901  
Reconnue d'intérêt général  
N° SIRET : 511 069 569 000 16  
<http://www.arcsi.fr/>

Secrétariat de l'ARCSI:  
06 15 28 05 37  
[jean-marc.laloy@arcsi.fr](mailto:jean-marc.laloy@arcsi.fr)

PARIS 2015  
Vendredi 13 novembre 2015  
École du Val-de-Grâce  
1 place Alphonse Laveran  
75005 PARIS

# Les 9<sup>es</sup> Rencontres de l'ARCSI Sécurité de l'Information

*Renseignement et liberté numériques*



ARCSI  
Association des Réservistes du Chiffre  
et de la Sécurité de l'Information

Participation gratuite (dans la limite des 180 places disponibles)

## Renseignement et liberté numériques

### PROGRAMME

Les rencontres seront animées par M. Yves CORREC  
(Questions/réponses possibles après chaque intervention)

- 08 h 30 • *Accueil*
- 09 h 00 • Gén. (2s) Jean-Louis DESVIGNES (Président de l'ARCSI)  
*Allocution d'ouverture*
- 09 h 20 • M. Bernard BARBIER (CAPGEMINI)  
*Frontières virtuelles du renseignement*
- 10 h 00 • M. Jean Luc MOLINER (ORANGE)  
*Les opérateurs télécoms entre la stratégie sécuritaire des États et la protection de la vie privée.  
La sécurité et la vie privée un jeu à somme nulle ?*
- 10 h 30 • *Pause*
- 11 h 00 • Pr Jean-Jacques QUISQUATER  
*Nouvelles frontières de la surveillance et de la vie privée ?*
- 11 h 40 • P<sup>re</sup> Solange GHERNAOUTI (Université de Lausanne)  
*Dépendance numérique et sécurité: quelles libertés ?*
- 12 h 15 • *Cocktail déjeunatoire*
- 14 h 00 • M. Philippe WOLF (SystemX) et M. Renaud SIRDEY (CEA)  
*Sécurité des futures infrastructures dites intelligentes et des nouveaux services numériques associés.  
Quelques pistes...*
- 14 h 40 • M. Vincent TRELY (APSSIS)  
*Et nos données de Santé dans tout ça ?*
- 15 h 15 • *Pause*
- 15 h 45 • M<sup>e</sup> Isabelle LANDREAU (Avocate au Barreau de Paris)  
*Quelle confidentialité des données du citoyen face au numérique ?*
- 16 h 25 • M. Jérémie ZIMMERMANN (Quadrature du net)  
*Quel modèle de sécurité pour quel modèle de société ?*
- 17 h 00 • M. Émile GABRIÉ (CNIL)  
*Renseignement et protection des données personnelles*

Programme sous réserve de modifications par les organisateurs

Participation gratuite\*  
(dans la limite des 180 places disponibles)  
Inscription obligatoire sur le site de  
l'ARCSI : <http://www.arcsi.fr/>

Beaucoup de techniques nouvelles ont eu des conséquences que leurs inventeurs n'avaient pas envisagées, certaines si considérables qu'elles ont profondément bouleversé nos sociétés : l'électricité, la vapeur, la radio, l'énergie nucléaire, etc.

Cependant, il en est une qui se distingue par la rapidité de sa diffusion, sa portée et par ses effets aussi porteurs de progrès et d'espoir que générateurs de craintes et d'angoisses. L'informatique née de la lutte contre l'oppression nazie dans le Manoir de *Bletchley Park* sous l'impulsion géniale de Turing, a en effet révolutionné nos sociétés par l'efficacité qu'elle a introduite dans la plupart des activités humaines. Mais la rapidité de son développement s'est, hélas, souvent traduite par une piètre qualité des produits qu'elle a engendrés. C'est ainsi que les États-Unis nous ont livré le réseau le plus structurellement insécurisé qui puisse être imaginé : l'Internet. Un cadeau très séduisant mais empoisonné fait à l'humanité. Certes des solutions fondées sur la « science du secret » auraient pu contribuer à rétablir une certaine confiance dans les échanges que ce réseau permet. Mais là, sous couvert d'assurer notre sécurité, les mêmes bienfaiteurs n'ont eu de cesse que de limiter voire d'annihiler l'efficacité de ces artefacts à grand renfort de portes dérobées les fameuses back doors...

Les attentats du 11 septembre 2001 ont en effet permis aux services américains de revendiquer des pouvoirs d'investigation exorbitants. Les révélations de Snowden nous dévoilent chaque semaine les incroyables programmes d'espionnage internes et externes des États-Unis. Mais curieusement c'est au moment où l'indignation gagne du terrain outre Atlantique, où les mouvements libertaires relèvent la tête et qu'on remplace le *Patriot Act* par le *Freedom Act*, que nos parlementaires eux adoptent, en dépit des mises en garde solennelles des personnalités et des instances juridiques les plus qualifiées, une des lois les plus liberticides jamais votée dans un pays démocratique. Quelques actes criminels, sans commune mesure avec ceux du 11 septembre américain, ont suffi à emporter l'adhésion des chambres, une majorité de Français s'étant exprimée, selon des sondages, pour plus de sécurité...

L'ARCSI qui se trouve compter dans ses rangs nombre de fonctionnaires issus des services de sécurité a toujours été attachée à l'efficacité de ceux-ci mais, tout aussi attachée au respect des principes sur lesquels repose notre démocratie, elle a souhaité se livrer à un ultime examen de cette loi sur le renseignement : les avantages qui en sont attendus mais aussi les risques et dangers que certains dénoncent et qui font encore débat, la presse juridique ayant décidé de l'attaquer devant la Cour européenne des Droits de l'Homme.

Pour cela l'ARCSI a réuni des acteurs parmi les plus éminents œuvrant les uns à la protection des libertés individuelles et de la vie privée, les autres à la sécurité de notre pays, sans omettre un témoin célèbre victime d'abus de certaines agences de renseignement étrangères.

Ces rencontres loin de tout esprit polémique souhaitent au contraire éclairer sereinement un débat qui a trop souvent été passionnel car conduit dans un climat de peur irrationnelle.

\* Un déjeuner sur place sera possible au prix de 25 € (inscription obligatoire)